

le journal

DE SAÔNE-ET-LOIRE

Edition de Chalon > Longepierre

Longepierre. Les saules têtards, un atout indispensable pour sauvegarder la biodiversité. O

le 24/03/2011 à 05:00 par Didier POIROT (CLP) Vu 2 fois



Les saules têtards retrouvent leur forme d'antan. Photo D. P. (CLP)

Dans le cadre des contrats Natura 2000, passés avec les communes de Longepierre et Lays-sur-le-Doubs, les travaux concernant l'entretien de saules têtards se terminent.

Pour cette année, ce sont 159 saules sur Longepierre (La Paule et Grand Chassenot) et 81 sur Lays-sur-le-Doubs (Vieux-Port et Petit Gravier), qui viennent de subir un élagage conséquent réalisé par l'entreprise CFM Élagage, travaux suivis par l'EPTB Saône et Doubs, en collaboration étroite avec les maires de Lays-sur-le-Doubs et Longepierre.

Les saules têtards sont des éléments caractéristiques des paysages de la Basse vallée du Doubs, ils sont les témoins d'une activité humaine passée, taillés régulièrement, toujours à la même hauteur (environ 2 m du sol), ces arbres ont développé un bourrelet cicatriciel leur conférant cette silhouette si particulière.

Des abris pour la faune

D'autre part, ces arbres procurent un logis à de très nombreuses espèces animales et végétales. Dans leurs cavités ils abritent diverses espèces cavernicoles, chouette chevêche, colonie de moineaux friquets, diverses espèces de chauves-souris...

Dans le terreau (issu de la décomposition des feuilles) et les bois morts se développent de nombreuses espèces d'insectes et on y retrouve des espèces xylophages comme les Capricornes, ou encore les larves de coléoptères telles que celles du Lucane Cerf-volant. Lors des crues, de nombreuses espèces se réfugient à l'intérieur des troncs creux.

Délaissés depuis une trentaine d'années, ces arbres pluriséculaires ont perdu leur valeur économique et sont délaissés, voire détruits.

Le risque réside donc dans la disparition de ces arbres remarquables, une taille de restauration puis d'entretien était donc plus que nécessaire. Afin de valoriser les produits de coupe issus de cette première taille, il a été convenu avec la commune de Longwy-sur-le-Doubs (39), que le bois servirait à alimenter la chaufferie bois communale. Didier POIROT (CLP)